

**REGLEMENT**

**Portant création du diplôme de « Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées »**

Vu le règlement intérieur de la FFCK,

Sur proposition du Directeur Technique National, et de la Commission Nationale Enseignement Formations de la FFCK, arrête :

**Article 1**

Il est créé un Diplôme Fédéral «Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées» (MFPC).

**Article 2**

Le diplôme est composé de 4 unités capitalisables (UC) attestant des compétences minimales du titulaire à encadrer en autonomie pédagogique et en toute sécurité de la Pagaie Blanche à la Pagaie Bleue.

**UC 1 : Être Capable d'utiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement**

**UC 2 : Être Capable d'encadrer le Canoë-Kayak et les disciplines associées en autonomie et pour tout public**

**UC 3 : Être Capable de certifier des Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue (dans les 3 milieux)**

**UC 4 : Être Capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice**

**Article 3**

Le référentiel d'exercice et le référentiel de certification figurent respectivement en annexe II III et IV du présent règlement fédéral.

**Article 4**

**Les exigences préalables requises à l'entrée en formation sont :**

- Avoir 17 ans révolus à la date d'inscription ;
- Titulaire de la licence Canoë Plus ;
- Titulaire de l'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs ou de l'Initiateur Fédéral en cours de validité ;
- Titulaire d'une Pagaie Bleue minimum ;
- Dossier d'inscription complet.

**Article 5**

**Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs s'obtient soit en contrôle continu, soit en examen de fin de formation ou par Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF).**

**Les exigences préalables à la certification sont :**

- Avoir 18 ans révolus ;
- Être titulaire de la Licence Canoë Plus ;
- Avoir suivi la totalité de la formation ;
- Avoir validé les 4 UC conformément à l'annexe IV du présent règlement ;
- Être titulaire au minimum de deux Pagaies Bleues ;
- Posséder l'attestation « Natation / Sauvetage » (cf. annexe I du présent règlement) ;
- Être titulaire du Prévention Secours Civil de niveau 1 (PSC1).

**Les exigences préalables à la certification par VAEF sont :**

- Avoir 18 ans révolus ;
- Avoir été titulaire d'une Licence Canoë Plus pendant 2 années consécutives au minimum ;
- Être titulaire de la Licence Canoë Plus ;
- Être titulaire d'au moins deux Pagaies Bleues ;
- Être titulaire du Prévention Secours Civil de niveau 1 (PSC1) ;
- Posséder l'attestation « Natation / Sauvetage » (cf. annexe I du présent règlement) ;
- Déposer un dossier de VAEF au jury de la CREF un mois minimum avant la session de l'examen ;
- Avoir validé l'UC 4 « EC de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice ».

# **MONITEUR FEDERAL PAGAIES COULEURS**

## **MFPC**

### **Règlement fédéral du 11 décembre 2008**

#### **Article 6**

Le déroulement de la formation s'articule autour d'un principe d'alternance, pour le stagiaire Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs, entre les CREF et les structures membres de la FFCK ;  
Le temps de formation de 35 heures minimum, peut s'organiser soit en continu soit en discontinu ;  
La formation MFPC est déclarée par la CREF auprès de la CNEF.

#### **Article 7**

Les formateurs doivent être Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs ;  
Les formateurs doivent être agréés par la Commission Nationale Enseignement Formation.

#### **Article 8**

La Commission Régionale Enseignement Formation est responsable de l'inscription de la session de formation au calendrier national, de la validation des résultats, et de leur transmission à la Commission Nationale Enseignement Formation via le site extranet fédéral.

#### **Article 9**

Le Directeur Technique National est chargé de l'exécution du présent règlement, qui sera publié dans le Bulletin Officiel de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Fait à Joinville le Pont, le 11 décembre 2008  
Pour le président de la FFCK et par délégation :

Nota. - Les annexes du présent arrêté seront publiées dans le Bulletin Officiel de la Fédération Française de Canoë-Kayak, qui sera disponible auprès du Département Formation de la FFCK

**Annexe I**

Le recyclage du MFPC :

Le diplôme de « Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées » s'appuie sur la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs ;

Le diplôme de « Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées » a une durée de validité de cinq ans ;

Il peut être renouvelé par recyclage ;

Ce recyclage devra permettre au minimum une remise à niveau réglementaire et un test de sécurité ;

L'inscription au recyclage sera réalisée par le président de la structure.

Les modalités de l'épreuve de « Natation / Sauvetage » :

Elle s'organise en trois épreuves :

- Un départ plongé, suivi d'une nage libre, puis recherche d'un mannequin réglementaire de type « Pitet » agréé MSS, immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur de 2 mètres minimum et de 3 mètres maximum, une remontée en surface suivie d'un remorquage sur 25 mètres, prise réglementaire et sans immersion de la tête du mannequin de plus de 5 secondes.
- Un parcours de 200 mètres nage libre avec franchissement en immersion complète de huit obstacles de 2 mètres de largeur, sans limite de temps.  
Obstacles :
  - obstacles délimités par deux lignes flottantes, distantes de deux mètres et placées perpendiculairement aux couloirs de nage
  - bassin de 25 mètres, 1 obstacle médian,
  - bassin de 50 mètres, 2 obstacles situés respectivement à 12,50 mètres et 37,50 mètres du bord de départ.
- Un lancer de "ballon de sauvetage" dans une aire de lancer (cible), formant un carré de 2,50 mètres de côté.  
Cette cible est délimitée sur un plan d'eau par des lignes flottantes dans un couloir de nage.  
La distance entre le centre de la cible et le bord du lancer est de 12 mètres.  
Le lancer s'effectue en tenue de bain ou sportive, sans course d'élan.

Règlement fédéral du 11 décembre 2008

- le candidat prépare son "ballon" effectue lui-même le lovage du cordage, puis prend place sur le bord d'envoi, le juge donne alors le signal de début d'épreuve,
- le candidat doit réussir un lancer dans un temps limité de 40 secondes; il peut donc effectuer une ou deux tentatives dans la limite des 40 secondes,
- le lancer est déclaré valable lorsque le ballon tombe directement dans la cible ou sur les lignes flottantes matérialisant ses côté.  
Toute entrée du ballon dans la cible qui intervient après un premier impact réalisé à l'extérieur de la cible, entraîne la nullité du lancer (exemple : par glissade, rebond, ricochet...).

La réussite à ce test est validée par tout Maître Nageur Sauveteur ou Formateur Agréé par la FFCK ;

***N.B. Dans le cas d'une attestation délivrée par un formateur agréé par la FFCK, l'épreuve du ballon peut être remplacée par un lancer de corde de sécurité effectué dans des conditions similaires***

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation délivrée par tout Maître Nageur Sauveteur ou Formateur Agréé par la FFCK.

**Annexe II**

**REFERENTIEL D'ACTIVITE**

Les éléments descriptifs du référentiel d'activité pour la création du diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées sont précisés dans le référentiel.

Toutefois il convient de compléter cette description par les éléments suivants :

**I ) Descriptif de l'activité :**

L'appellation est «Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées» ;

Le titulaire du Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées exerce dans les différentes structures membres de la FFCK ;

**II ) Fiche descriptive d'activités complémentaires :**

Le « Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées » est amené à accueillir différents types de publics ;

Il exerce son activité en toute autonomie et en toute sécurité dans le cadre de ses prérogatives ;

Il intervient dans les domaines de la technique, de la sécurité et de l'environnement, pour l'initiation et le perfectionnement des activités ;

Il est titulaire de l'habilitation « Cadre Certificateur Pagaies Couleurs » ;

Il organise la formation et l'organisation de certifications de Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur ;

Il certifie les Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue.

# MONITEUR FEDERAL PAGAIES COULEURS

## MFPC

**Règlement fédéral du 11 décembre 2008**

### III ) Nature de l'intervention

Le «Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak et disciplines associées» encadre en autonomie tout type de publics ;

Dans le cadre de son activité, il peut encadrer :

Niveaux de Pagaies du MFPC		En mer	En eau calme	En eau vive
<b>Pagaies Bleues Mer ou Eau calme ou Eau vive</b>		jusqu'à vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre et jusqu'à 1 mille d'un abri	sans limite et en piscine	Jusqu'en classe II passage 3
<b>Pagaies Rouges Mer</b>	Wave ski	jusqu'à 2 milles d'un abri par vent de force 3/4 maximum dans la zone de navigation et 1 mètre de houle	sans limite et en piscine	jusqu'en classe II
	Merathon			
	Pirogue			
	Randonnée			
<b>Pagaies Rouges Eau calme</b>	Course en ligne/Marathon	jusqu'à 2 milles d'un abri, par vent de force 3 maximum dans la zone de navigation	sans limite et en piscine	jusqu'en classe II
	Kayak-polo			
	Randonnée			
<b>Pagaies Rouges Eau vive</b>	Slalom	jusqu'à 2 milles d'un abri, par vent de force 3 maximum dans la zone de navigation	sans limite et en piscine	jusqu'en classe IV
	Descente			
	Freestyle			
	Rivière sportive			
<b>Pagaies Noires Mer</b>	Wave ski	toutes conditions de mer et de distances	sans limite et en piscine	jusqu'en classe II
	Merathon			
	Pirogue			
	Randonnée			
<b>Pagaies Noires Eau calme</b>	Course en ligne/Marathon	jusqu'à 2 milles d'un abri, par vent de force 3 maximum dans la zone de navigation	sans limite et en piscine	jusqu'en classe II
	Kayak-polo			
	Randonnée			
<b>Pagaies Noires Eau vive</b>	Slalom	jusqu'à 2 milles d'un abri, par vent de force 3 maximum dans la zone de navigation	sans limite et en piscine	toutes classes et types de rivières
	Descente			
	Freestyle			
	Rivière sportive			

**Pour construire les contenus de formation et les situations d'évaluation, le responsable en charge de la formation doit contextualiser chaque situation d'animation repérée dans la fiche descriptive.**

**Annexe III**

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

**UC 1 : Être Capable d'utiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement**

**EC de faire respecter les réglementations en vigueur**

- EC de s'informer et d'informer des évolutions règlementaires
- EC de proposer des évolutions du règlement intérieur de sa structure
- EC d'adapter ses actions à l'évolution des règlements sportifs
- EC de prévenir les conduites à risque

**EC de participer à l'organisation d'événements du Canoë-Kayak et des disciplines associées**

- EC participer l'animation sportive de sa région de pratique
- EC de planifier la participation des licenciés aux évènements sportifs
- EC d'organiser les entraînements des licenciés au moins jusqu'au niveau régional
- EC d'organiser l'activité en dehors du site de pratique habituel de la structure

**EC de mettre en œuvre le projet de la structure**

- EC de faire évoluer le projet en fonction de la demande des pratiquants
- EC d'organiser un séjour sportif de minimum trois jours hors structure
- EC d'accueillir les publics
- EC d'animer la vie de sa structure

**UC 2 : Être Capable d'encadrer le Canoë-Kayak et les disciplines associées en autonomie et pour tout public**

**EC de proposer de nouvelles formes de pratiques aux pratiquants**

- EC de repérer les grandes caractéristiques des différents publics
- EC de s'adapter aux exigences des pratiquants
- EC de s'adapter aux exigences du projet sportif de la structure
- EC de s'adapter aux différentes formes de pratiques

**EC de concevoir la logistique spécifique au projet de navigation**

- EC d'adapter le matériel en fonction du niveau des pratiquants
- EC de gérer le matériel de navigation
- EC de préserver son site de pratique
- EC de valoriser son site de navigation

**EC de concevoir la planification des séances de perfectionnement dans les trois domaines (Environnement, sécurité, technique)**

- EC de définir les objectifs de cycles de séances
- EC de communiquer les fiches de séance
- EC de prévoir les différents temps d'évaluations
- EC de se perfectionner dans les différents domaines
- EC d'individualiser son action pédagogique

**EC de définir les objectifs d'une séance dans les trois domaines (environnement, sécurité, technique)**

- EC de définir les objectifs de sa séance
- EC d'écrire une fiche de séance
- EC de prévoir les différents temps de la séance
- EC d'individualiser le développement technique du pratiquant
- EC de gérer l'animation de sa séance

**EC d'accompagner les projets de formation des adhérents**

- EC de tutorer un Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs
- EC de conseiller tout pratiquant dans la réalisation de son projet
- EC de préparer des supports de formation
- EC de concevoir un stage de formation à destination des adhérents de la Structure

**UC 3 : Être Capable de certifier des Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue (dans les 3 milieux)**

**EC d'enrichir la méthode Pagaie Couleurs**

- EC de produire de nouvelles fiches de situations Pagaies Couleurs
- EC d'aménager des sites de pratiques, en favorisant la mise en œuvre des fiches de situations pédagogiques Pagaies Couleurs
- EC de repérer de nouveaux sites à forte valeur environnementale
- EC de répertorier dans ses espaces de pratique, les éléments spécifiques des domaines « environnement, sécurité, technique »
- EC de créer des outils d'évaluation

**EC d'utiliser les outils du « pack moniteur » Pagaies Couleurs**

- EC de mettre en œuvre un cycle de progression à minima jusqu'à la Pagaie Bleue

**EC de renseigner les outils du pratiquant du dispositif PC**

- EC d'enregistrer les étapes de la progression du pratiquant dans le carnet de Navigation

**EC de certifier jusqu'aux Pagaies Bleues**

- EC de préparer les tests nécessaires à la certification
- EC de valider la bonne exécution des tests
- EC de certifier la bonne exécution des tests
- EC d'aménager les sites de certification
- EC de mettre en œuvre toute la procédure extranet dédiée à Pagaies Couleurs

**UC 4 : Être Capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice**

**EC d'assurer sa propre sécurité dans les trois milieux**

- EC d'esquimauter
- EC de dessaler et récupérer son propre matériel
- EC de nager avec aisance en milieu naturel
- EC de réembarquer en eau profonde

**EC d'organiser la sécurité préventive des pratiquants**

- EC de choisir le projet de navigation en fonction des conditions de navigation
- EC de choisir le projet de navigation en fonction des différents niveaux du public
- EC de choisir son matériel en fonction des conditions de navigation
- EC de sécuriser son lieu de pratique
- EC de prévoir le mode d'organisation de la sécurité collective
- EC de connaître les mesures à prendre en cas d'accident

**EC de mettre en œuvre la sécurité active des pratiquants**

- EC d'alerter efficacement les secours en cas de problème
- EC de coordonner les actions simultanées du groupe pour maintenir la sécurité collective
- EC d'utiliser le matériel de sécurité spécifique du Canoë-Kayak (*utiliser la corde de sécu, faire des nœuds, utiliser le gilet harnais de sauvetage, le kit sécu kayak de mer etc.*)
- EC de mettre en œuvre les techniques de sauvetage (*remorquer et récupération de matériel et pagayeur, traversée de courant etc.*)